

LES FONCTIONS DANS LES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES

Les ministres de la communion participent directement à l'action liturgique et rendent possible le repas eucharistique. Ils sont serviteurs du Corps et du Sang du Christ donnés en nourriture. Ils collaborent directement à ce que le Corps du Christ qu'est l'Église soit construit et vivant. Noble tâche qui invite à être digne de Celui que nous donnons en partage.

**Paroisse Sainte-Marie, Orléans
octobre 2012**

DIRECTIVES

Note : Dans le texte qui suit, il est souvent fait mention du diacre. Le terme est employé ici pour signifier aussi la personne qui coordonne la communion s'il n'y a pas de diacre, ou le prêtre lui-même.

1. Après l'échange de la paix, au moment de l'Agneau de Dieu (et pas avant), les ministres avanceront et se placeront autour de l'autel et éviteront de parler entre eux. Une des personnes qui donnera la communion du côté de la Vierge passera avec un bol d'eau et une serviette pour le lavement des mains des ministres.
2. Le prêtre communique tout d'abord, il donne ensuite la communion au(x) diacre(s).
3. Dès que le prêtre et le diacre ont communiqué, la personne qui donne le pain de vie au poste devant l'autel à côté du président de l'assemblée reçoit la communion puis la patène des mains du président et va ensuite donner la communion aux servants d'abord puis aux ministres de la communion.
4. La personne qui donne la communion aux servants puis aux ministres arrivera éventuellement au bout de la file et n'aura pas à monter à l'autel.
5. Après avoir communiqué, les ministres montent à tour de rôle selon leur poste quatre par quatre ou trois par trois pour les salles, et deux par deux pour l'église fixe. Ici, il convient de ne pas précipiter les gestes. Ils reçoivent la patène du prêtre et la coupe du diacre. **Les ministres auront pris place autour de l'autel selon s'ils donnent le pain (les premiers), la coupe (les deuxièmes), etc.** Les ministres qui ont les coupes reçoivent aussi un purificateur d'un servant. Ils vont ensuite au poste qui leur a été assigné.
6. Les ministres se placent de façon à ce que les gens arrivent devant le pain consacré d'abord, puis passent, **en se déplaçant**, à la coupe (il faut laisser au moins **trois pieds - un mètre-** entre les deux ministres; on place la coupe du côté qui favorise le mieux la circulation des gens).
7. À chaque communiant, **le ministre du pain de vie** présente d'abord l'hostie en disant « Le Corps du Christ » - ce à quoi le communiant répond « Amen » - puis le dépose dans la main du communiant.

Note 1 : Il arrive que des personnes ne tendent pas la main, mais communient sur la langue : on respecte cela.

Note 2 : Il arrive aussi que des personnes, avant de communier elles-mêmes tendent une custode pour apporter la communion à quelqu'un qui est retenu à la maison : on lui demande de se présenter au prêtre près de l'autel.

Le ministre qui sert à la coupe accueille, en ajustant sa hauteur au besoin, les communiants qui veulent tremper le pain à la coupe. (Il ne va pas au devant des communiants mais les laisse venir.)

Il leur dit « Le Sang du Christ », ce à quoi les communiants répondent « Amen ». Voir plus bas pour les incidents possibles.

8. Pendant la distribution, il n'est pas nécessaire de briser des hosties, à moins que le diacre vienne dire de le faire. Si on manque d'hosties, on peut en prendre dans la patène du voisin ou on va en chercher discrètement à l'autel. Le diacre ou un servent de messe pourra se servir de la réserve sur l'autel pour donner d'autres hosties.
9. Quand les ministres ont terminé la distribution à leur poste, ils reviennent autour du marchepied de l'autel et présentent calices et patènes au diacre ou aux servants de messe. **On ne consomme pas le pain consacré.** On consomme le vin au fur et à mesure que l'on arrive mais on reste sur place **jusqu'à ce que les derniers soient revenus autour de l'autel.** Si on ne veut pas consommer le Sang du Christ (ne pas grimacer), on passe la coupe au suivant ou on la remet au diacre ou au servent de messe.

Les ministres du côté de l'orgue attendront à leur poste afin de donner la communion à l'animateur de chant ou aux choristes.

Les ministres ne montent jamais à l'autel pour remettre les patènes et les calices. Les ministres de la communion **saluent l'autel et regagnent ensemble** leurs places respectives sur indication du diacre ou du président.

Quelques notes sur des incidents possibles

Note : Le diacre peut aider à résoudre tout problème qui survient.

- On manque vraiment de pain consacré; on offre aux derniers communiants de boire à la coupe du Sang du Christ.

- Quelqu'un échappe l'hostie dans la coupe; on la laisse dans la coupe; on en disposera à la fin de la communion. On donne cependant une nouvelle hostie à la personne.

- Quelqu'un échappe l'hostie par terre; s'il ne la ramasse pas lui-même aussitôt et ne la consomme pas, le ministre la ramasse et **la consomme immédiatement.** Le ministre donne une nouvelle hostie au communiant. Si on renverse le sang du Christ, on essuie avec le purificateur et, au besoin, on va prendre à la crédence, une des grandes serviettes pour les mains et on essuie.

- Quelqu'un va mettre la main ou le doigt dans la coupe après avoir déjà consommé le pain consacré. Le ministre l'en empêche clairement, soit en mettant la main sur la coupe, soit en le disant à la personne. De même, quelqu'un va boire à la coupe; le ministre lui dit que ce n'est pas notre façon de communier, toutefois, si la personne insiste on lui laisse la coupe.

Rappel important : les ministres de la communion, comme tous les autres ministres, sont priés de se présenter à la personne qui coordonne les fonctions, dix minutes avant le début de la célébration. Cela permet de recevoir les directives d'une part, et cela donne un peu de temps pour se préparer spirituellement à faire son ministère.